

Réseau de fraisiculteurs en circuits courts



ADIDA

CARTE D'IDENTITE DU GROUPE

Groupe: 10 exploitations

Structure: ADIDA-Fraise

Année de constitution : 2016

Systèmes de production : Fraises plein-sol et hors-sol

Spécificités du groupe : Vente en circuits courts

Partenariats locaux : Chambre d'agriculture de la Corrèze



LE REGARD DE L'INGENIEUR RESEAU

Erick BRESSY e.bressy@correze.chambagri.fr

'Le groupe de producteurs, choisissant de commercialiser principalement sur des circuits courts, avait besoin de se mobiliser, se concerter, se motiver pour adapter les pratiques de réduction phytosanitaire ainsi que les techniques de plantation programmées qui permettent de proposer un produit plus sain auprès de leur

DEPHY est une opportunité qui leur permet d'échanger entre eux et d'autres producteurs sur leurs pratiques culturales ainsi que les thématiques sanitaires. '

PROJET COLLECTIF DU GROUPE

Garantir la durabilité des systèmes de production fraisiers, en travaillant et renforçant leur triple performance : économique, sociétale et environnementale

Principales thématiques du projet collectif :

- 1. Prévenir plutôt que guérir : favoriser la biodiversité et la lutte bio
- 2. Consolider le suivi des cultures et les méthodes de plantation
- 3. Gérer l'herbe sous les abris
- 4. Développer une durabilité économique, sociétale et environnementale de la production du fraisier

Autres thématiques travaillées par le groupe et pistes innovantes explorées :

- 1. Mise en place et suivi d'itinéraires de cultures innovants
- 2. Santé des consommateurs et du producteur

OBJECTIFS IFT Objectif de baisse sur 5 ans : 40,0 -25% d'IFT en moyenne 30,0 25,0 20,0 15,0 Médiane 10,0 •••• Min 5,0 0.0 Objectif 2020 2014-2015-2016

POURQUOI ACCOMPAGNER UN GROUPE DEPHY?

'La création de ce groupe va dans le sens de la réduction des produits phytosanitaires. Cette diminution est un enjeu majeur pour répondre à la demande des consommateurs et faire vivre la filière Limousine et Haut Quercy. Le travail des producteurs les responsabilisent dans une dynamique de groupe et leur permet de garder l'objectif à la fois économique, environnemental et social»

Anne CHAMBARET, Présidente de l'ADIDA

Méthode de calcul de l'IFT : Cible visée

clientèle.







AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
Établissement public du ministère de l'Environnement

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto